

### Établissement / École

Nom :	<b>Université de Limoges</b> <b>École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI</b>
Sigle :	ENSIL-ENSCI
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Limoges
Site(s) de l'école :	Limoges, Égletons, Brive

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

### Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2017/01-03

### Objet de la demande d'accréditation

#### Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Céramique industrielle** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Génie de l'eau et environnement** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Électronique et télécommunications** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Matériaux** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Mécatronique** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

#### Catégorie NF (Nouvelle formation, première accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Génie civil** sur les sites de Limoges et Égletons en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Photonique** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Systèmes d'information** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'apprenti

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Réseaux et systèmes embarqués** sur les sites de Limoges et Brive en formation initiale sous statut d'apprenti.

**Catégorie NV** (Nouvelle voie d'accès à une formation existante) :  
 Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Électronique et télécommunications** sur les sites de Limoges et Brive en formation initiale sous statut d'apprenti  
 Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Mécatronique** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'apprenti

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI ;
- Vu le rapport établi par Bernard PINEAUX (membre de la CTI et rapporteur principal), Patrick BOUVIER (membre de la CTI et co-rapporteur), Pierre LABLE (expert auprès de la CTI), Delphine PAOLUCCI (experte auprès de la CTI), Tarek RAISSI (expert auprès de la CTI), Pierre ROLIN (expert auprès de la CTI), Veronica CALDERON (experte internationale auprès de la CTI), Myriam DADA (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 avril 2021 ;

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Céramique industrielle</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Génie de l'eau et environnement</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Électronique et télécommunications</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Matériaux</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Mécatronique</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale

Première accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Génie civil</b> <a href="#">sur les sites de Limoges et Égletons</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Photonique</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Électronique et télécommunications</b> <a href="#">sur les sites de Limoges et Brive</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Mécatronique</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Systèmes d'information</b> <a href="#">sur le site de Limoges</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, <b>spécialité Réseaux et systèmes embarqués</b> <a href="#">sur les sites de Limoges et Brive</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	<i>Comme suggéré par l'équipe d'audit et validé par l'école, cette spécialité fusionne avec la spécialité « Électronique et télécommunications » (en formation initiale sous statut d'apprenti) en proposant un système d'options</i>  En attente du plan de déploiement		

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

L'école fournira avant le 31 mai 2021 un plan de déploiement détaillé des nouvelles formations et des nouvelles voies de formation, pour chacune des spécialités et des sites envisagés. **Ce plan portera notamment sur l'obtention des ressources nécessaires au démarrage des nouvelles formations.**

L'école établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2023**, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI ([greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr)).

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

#### Pour l'École

- Modifier le règlement de scolarité pour permettre, lorsque c'est applicable, une session de rattrapage aux élèves qui ont des résultats trop faibles en fin de 1<sup>re</sup> session.
- Poursuivre les actions pour améliorer la mobilité entrante ;
- Se mettre en conformité avec R&O pour la mobilité internationale sortante (FISE) ;
- Rester vigilant sur le niveau de salaires des ingénieurs débutants et réfléchir à des actions permettant de l'améliorer ;
- Développer les liens avec les semestres internationaux et formations de Master ;

- Faire évoluer la valorisation de l'engagement étudiant pour aller vers une validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises ;
- Déposer les fiches RNCP existantes sous leurs nouveaux formats sur le site de France Compétences en enregistrement de droit.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 avril 2021

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mai 2021



La présidente  
Elisabeth CRÉPON